



Mawlid de Timimoun (Algérie, Janvier 2014)

Le Sahara : de la zone frontière à l'espace nodal de « l'Afrique Méditerranéenne » (Antiquité – Temps présent)

Rome, École française de Rome, 19-23 mars 2018.

Coord. : Yazid Ben Hounet, USR3136, Centre Jacques Berque ; Charles Gremont, UMR 151, Laboratoire Population Environnement Développement ; Céline Lesourd, UMR 8562, Centre Norbert Elias.

Institutions organisatrices et partenaires :



Inscription obligatoire

Lieu de la manifestation :

École française de Rome,

Piazza Navona 62

I-00186 Roma

Présentation

A l'instar de la Méditerranée, le Sahara se présente comme un espace insulaire : une vaste étendue bordée de rivages et ponctuée d'îlots (les oasis) connectés entre eux par des routes commerciales et d'échanges divers¹. De l'Antiquité à l'actualité la plus récente, les « marges » désertiques du Maghreb n'ont cessé d'apparaître, d'un certain point de vue, comme le modèle de la frontière hostile et difficilement contrôlable. Sur une durée plus longue, le Sahara, qui n'a pas toujours été un désert, a été, selon les périodes, un espace de repli, une barrière, ou un pont entre la Méditerranée et l'Afrique sub-saharienne (12 000 à 4 000 BP, correspondant aux périodes de l'Holocène et du Néolithique ; période médiévale : expansion de l'islam et du commerce caravanier)². Depuis les années 1960, des travaux montrent que cet espace a constitué une zone de contacts entre « l'espace méditerranéen » et les régions au sud du Sahara d'une part, entre l'Afrique du Nord et l'Égypte à travers le désert libyque d'autre part. Ces contacts et les échanges qu'ils ont générés semblent avoir pris véritablement corps au cours de la période comprise entre l'Empire romain et les débuts de l'islam. Ils se sont développés avec la diffusion de l'islam et d'une culture islamique commune. Ces interactions ont joué un rôle central dans l'histoire du Maghreb, du « monde méditerranéen » et de ce que l'on appelle aujourd'hui « l'Afrique subsaharienne ». Articulé au commerce de l'or, la traite transsaharienne prend son essor au VIII^e siècle, sous l'impulsion des berbères ibadites et de commerçants juifs (Botte, 2011). Elle se déploie sur plus de dix siècles sous les royaumes arabes, berbères et africains, et sous les Ottomans, pour se prolonger au-delà de l'abolition officielle de la traite (1848, pour la France). Sur le temps long, la traite eut des effets structurants, et ce jusqu'à aujourd'hui, sur les relations entre l'Afrique subsaharienne, le Maghreb et l'Europe, ainsi que sur les stratégies d'émancipation des descendants de groupes d'esclaves (Rossi, 2016).

En France, depuis plus de dix ans, plusieurs chercheurs (dont certains sont membres de notre atelier) s'attellent donc à déconstruire et à décloisonner ces deux objets, que constituent la Méditerranée et l'Afrique, et mènent des réflexions sur le rôle crucial du Sahara comme lieu d'interconnexions de « l'Afrique méditerranéenne ».

L'école thématique vise à mener une réflexion qui mettra ces deux approches en perspective pour faire émerger l'Afrique dans l'histoire de la Méditerranée, et inversement, en s'appuyant sur la documentation textuelle et archéologique, sur les enquêtes historiques, sociologiques et anthropologiques ainsi que sur les analyses des politistes. C'est dire que cette école thématique se veut résolument transversale et interdisciplinaire.

¹ Rappelons qu'il y eut entre 1869 et 1887 un vaste et ambitieux projet de création d'une mer intérieure au Sahara ; Létolle R. 1997, *Histoire d'une mer au Sahara : utopies et politiques*, Paris : L'Harmattan.

² Côte M. 2014, *Le Sahara, barrière ou pont*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence.

Les perspectives ouvertes par les missions archéologiques contemporaines offrent aujourd'hui une vision des conditions propices pour entreprendre l'étude de cet espace – voir, pour les époques antique et médiévale, les travaux de R. Rebuffat, de P. Troussat sur le *limes* de Tripolitaine, de D. Mattingly dans le cadre du Fezzan Project et du Desert Migrations Project tripolitanus, ou encore ceux de C. Aillet et P. Cressier sur le site de Sedrata, à proximité de Ouargla et ceux de Fr.-X. Fauvelle sur le site marocain de Sijilmasa. Les études historiques anglophones comme celles de G. Lydon, B. Hall, U. Rebstock, J. Hunwick, H. T. Norris, mais aussi les publications de jeunes historiens tel I. Warscheid sur les traditions littéraires et juridiques des sociétés sahariennes ainsi que ceux menés par É. Voguet dans le cadre de son programme ANR sur le Touat participent d'un renouveau historiographique que cette école voudrait contribuer à prolonger. De même, en histoire moderne et contemporaine, pour les travaux de C. Grémont ou P. Boilley. Les travaux pionniers de P. Bonte et d'A. Wedoud Ould Cheikh en anthropologie constituent une base de travail pour une nouvelle génération de chercheurs abordant les dynamiques des sociétés sahariennes sous des angles divers (cultures matérielles et immatérielles : S. Boulay, M.-L. Gélard et Y. Ben Hounet ; économie et genre : C. Lesourd ; mobilité et connexion marchande : J. Scheele). En outre, répondant à une demande sociale forte, les nombreuses études sur les migrations actuelles telles celles que poursuivent S. Bava et J. Brachet et, plus largement le Laboratoire Mixte International « Movidia », compléteront cette mise au point sur la place du Sahara dans l'histoire et l'actualité.

Plusieurs objectifs sont visés par l'école thématique :

- Accompagner le développement d'une recherche doctorale et postdoctorale, dans le prolongement du cycle d'ateliers de formation itinérants et internationaux du réseau RAMSES (Marseille – 2015 ; Athènes – 2016 ; Madrid – 2017) ;
- Structurer et développer une communauté pluridisciplinaire et mettre en place des réseaux d'échanges et de collaborations, afin d'identifier les besoins en matière de formation et d'élaborer de nouveaux projets pédagogiques et scientifiques ;
- Développer des outils d'analyse pour interroger les réalités humaines en montrant que ce qui est considéré comme des « marges désertiques » est vu aussi comme un « espace saharien » ouvert et pour décrire les dispositifs mis en place pour les habiter, les délimiter, les animer, les conquérir ou les dépasser.
- Structurer un réseau de recherche / formation autour des problématiques liées au nomadisme et aux savoirs nomades, aux échanges commerciaux et aux flux migratoires transsahariens, ainsi qu'à l'instabilité politique, la formation et la sécurisation des frontières, dans le cadre élargi du projet LabexMed et du Réseau des Centres de Recherche en Sciences Humaines sur la Méditerranée (RAMSES).
- Valoriser et diffuser les acquis, notamment grâce aux outils développés par LabexMed et RAMSES (deux carnets Hypothèses, une collection d'archives ouvertes dans HAL).

Encadrants

Sophie Bava (socio-anthropologue, IRD)

Yazid Ben Hounet (anthropologue, CNRS)

Charles Grémont (historien, IRD)

Stéphanie Guédon (historienne, Univ. de Limoges)

Céline Lesourd (anthropologue, CNRS)

Elise Voguet (historienne, CNRS)

Organisation

L'École thématique se déroulera sur cinq journées de travail en présence de spécialistes reconnus de cette thématique. Elle comprendra 3 conférences, 3 ateliers de lectures, 6 ateliers de discussion des travaux, une soirée débat en partenariat avec l'Institut français – Italia et une visite de terrain.

L'École thématique privilégie les interventions des doctorants et jeunes docteurs en leur accordant une heure pour la discussion de leurs travaux, en binôme, durant des ateliers de deux heures, coordonnés par deux encadrants et divisés en trois parties : 30 minutes de communication, 20 minutes de commentaire par un étudiant et 10 minutes de retour par un encadrant.

De plus, les ateliers de lecture (3 textes par jour, présentés, discutés et commentés collectivement par 2 groupes de 12 participants et 2 encadrants) permettent d'ouvrir leur horizon bibliographique et de s'exercer au commentaire critique. Il est prévu de publier sur le blog des ATED du réseau euro-méditerranéen RAMSES (<https://docrams.es.hypotheses.org/>) les contributions des étudiants sous forme de billets individuels ou collectifs.

Cette École thématique prévoit l'accueil de 15 participants, doctorants et post-doctorants, issus des Sciences Humaines et des Sciences Sociales. Le terrain de recherche des candidats, quelle que soit leur provenance géographique, devra porter sur le Sahara lui-même ou sur ses relations avec le Maghreb, l'Afrique sahélienne ou encore l'Europe du Sud. Une attention particulière sera cependant portée aux candidats provenant d'institutions membres du réseau RAMSES et du périmètre LabexMed.

Conditions pratiques

Les dossiers de candidature peuvent être soumis en français, italien et anglais. Ces trois langues seront également les langues de travail de l'École thématique.

Les organisateurs offrent à tous les participants le logement en chambre double partagée à l'École française de Rome, ainsi que les déjeuners. Les frais de déplacement et les petits déjeuners et dîners sont à la charge des participants (une cuisine collective est à leur disposition dans la résidence de l'EFR).

Des bourses de mobilité d'un montant de 200 euros pourront être accordées sur demande motivée et après examen du dossier du candidat par les organisateurs.

Les ateliers ont un caractère résidentiel. Les personnes admises sont tenues d'assister assidûment à toutes les réunions. Au terme de l'École thématique, un certificat de participation sera remis aux participants. Nous nous réservons le droit de refuser un certificat à ceux qui, sans justification, n'auront pas suivi les cours avec assiduité.

Date limite d'inscription : 20 décembre 2017 – 17h heure de Rome

La sélection des 15 participants à l'École thématique se fera en fonction du dossier académique des candidats, de leur profil de formation et de leur connaissance des langues.

Nous donnerons priorité aux candidats qui sont engagés dans un master, une thèse de doctorat ou dans des travaux de recherche postdoctoraux dans les champs qui seront traités dans l'atelier. Pour cela, ils devront présenter :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae (max. 2 pages)
- Un résumé (3500 à 7000 caractères, espaces et notes éventuelles comprises) de l'intervention proposée ;
- Une lettre de recommandation.